

Pfff, la grève, ça sert à rien ...

Voilà la réponse souvent opposée par les collègues lors des journées d'actions proposées par les syndicats. La Cigogne, toujours soucieuse de pédagogie, tient, au lendemain de la journée du 27 novembre qui n'a compté que 25,61% de grévistes à la DRFiP67, à expliquer à quoi sert la grève afin que chacun choisisse ou pas de participer selon sa conscience mais en toute connaissance de cause.

Tout d'abord, situons les choses. Nous sommes agents de la Fonction Publique, ce qui signifie que notre activité ne se situe pas exactement dans le domaine de la création de richesse au sens où les économistes ultra-libéraux l'entendent. C'est pourquoi une journée de grève dans nos services ne coûte rien à notre Etat-employeur, au contraire elle lui fait faire des économies sur sa masse salariale. Elle n'a pas pour objet non plus de gêner l'utilisateur. Nous ne servons pas dans les transports et la fermeture une journée d'un Centre des Finances Publiques n'impacte en rien le quotidien de l'utilisateur, ni des partenaires institutionnels. Ce qui n'est pas fait aujourd'hui sera fait demain et nos activités ne revêtent que très rarement un caractère d'urgence à 24 heures.

Donc, à quoi sert de sacrifier une journée de traitement ?

Ne perdons pas de vue que nous évoluons dans une démocratie dont les élus sont soumis aux pressions diverses de lobbies, de corporations et de groupes sociaux de tous poils. L'essentiel de leur travail consiste à négocier des compromis censés être équitables. Dans les faits, il est plus simple pour nos élus de satisfaire les plus puissants, ceux qui sont le mieux à même de faire vaciller leur mandat. Bref, ceux qui leur font le plus peur.

Nous sommes, nous, agents de la Fonction

Publique, partie prenante de ces groupes sociaux à double titre : celui de citoyen et celui de fonctionnaire. Et de quel moyen de pression disposons-nous pour nous faire entendre ? Ni celui de la finance, ni celui des lobbies, ni celui de nos capacités bloquantes de notre activité en l'état actuel de notre mobilisation. Alors, à quoi sert une journée de grève, nom d'un volatile ?

Avez-vous remarqué que notre Etat-patron utilise toute une batterie d'indicateurs statistiques pour nous rendre à l'évidence de leurs décisions le plus souvent restrictives de notre droit et de nos acquis sociaux ?

Sans doute, à moins d'être sourd et aveugle.

Eh bien, une journée de grève, c'est notre indicateur à nous, les petites mains. Nous n'en avons qu'un seul et c'est celui-là. Bien sûr, le notre est payant, c'est là l'effet pervers. Nous devons payer une journée de salaire le droit d'expression. Et cet indicateur, à quoi et à qui sert-il ? Il a un double effet selon qu'il est bas ou élevé. Un taux de grévistes bas est un outil utilisé par nos dirigeants pour se « rassurer » sur l'état d'esprit qui règne dans les services, et ils ne se privent pas de l'employer contre les revendications des représentants syndicaux : « peu de grévistes = tout va bien, ils encaissent encore les reculs sociaux, nous pouvons continuer à économiser sur leur dos. » Un taux élevé de grévistes est un signal d'alerte et vos représentants syndicaux ne sont plus écoutés sans être entendus. Et voilà notre moyen de pression à nous.

Quant au sacrifice d'une journée de salaire : posez-vous la question de savoir combien vaut une journée de temps libre ? Combien valent ces 7 ou 8 heures dont on dispose librement ? Plus ou moins que ce qu'on nous donne en échange de leur mise à disposition de l'Administration ?



Austérité bien ordonnée ...

La DGFIP vit à l'heure actuelle une période d'austérité sans précédent. Elle est, ce n'est un secret pour personne, largement impactée par les suppressions d'emplois et ce, depuis plusieurs années, ainsi que par les restrictions budgétaires au titre de la RGPP.

Bref, c'est la dèche pour les agents dans leur quotidien, qui subissent d'une part une augmentation de la pression du fait du manque de personnel, mais qui ressentent également les effets néfastes des réductions de crédits dans le fonctionnement des services. « Y a plus de fric », tel est le leitmotiv de la DRFiP 67 depuis quelques mois déjà.

Et pourtant lors d'un récent CTL, les organisations syndicales ont eu la surprise de constater qu'en haut lieu, les périodes de « vaches maigres » étaient moins insupportables.

En prenant connaissance dans le cadre d'un point budgétaire, d'un document listant les loyers assumés par la DRFiP 67 (document obtenu grâce à l'insistance des syndicats), les représentants syndicaux ont constaté d'une part un gaspillage (le mot n'est pas trop fort) des fonds publics, et d'autre part que nos directeurs se gavent un tantinet sans grands scrupules.

Pour illustrer le propos, sachez qu'en 2012 la somme de 302.865 € (il vous est fait grâce des centimes) a été déboursée en paiement des loyers de l'ancienne Trésorerie de Strasbourg – Kléber, locaux vides depuis le milieu de l'été 2011, et que 25.350 € seront encore versés à ce titre en 2013. Il va sans dire qu'avec de telles sommes on peut grandement améliorer l'ordinaire !

Imaginons un instant qu'un agent de la DRFiP du département ait laissé filer par négligence une créance de cette importance, on laisse au lecteur le soin de se représenter les conséquences sur la carrière du fautif.

Mais ce n'est pas tout. Au hasard de ce document au demeurant fort instructif, l'on peut s'apercevoir que certains privilégiés profitent de parkings loués à l'année (parking Broglie) pour un montant certes modeste, mais de 17.280 € quand même. Pour qui ? Pour quoi ? Cela est fort de café lorsque l'on sait que parallèlement les agents sont priés d'emprunter les transports en commun et de ne pas se garer au centre ville (initiative par ailleurs fort louable dans le contexte écologique actuel).

Enfin, et ce n'est pas nouveau, des sommes non négligeables à hauteur de 81.343 € quand même, sont consacrées aux « logements de fonction » de certains de nos directeurs chanceux.

Dans le contexte actuel, la CGT est en droit de s'interroger quant à l'utilité ou au bien fondé de ces petits privilèges d'antan ! L'on peut admettre à la limite, qu'il est logique que le meilleur d'entre nous, celui qui a la responsabilité de la DRFiP 67, réside dans les locaux du sanctuaire du commandement suprême, dans un but de réactivité optimale en cas d'urgence (intrusion, alarme incendie, inondation etc.).

S'agissant par contre des adjoints somptueusement logés dans les beaux quartiers de la ville de Strasbourg, dans des appartements continuellement rénovés à grands frais par la direction, qu'est ce qui pourrait à l'heure qu'il est encore justifier ces vestiges d'une certaine féodalité ?

Le propos de la Cigogne n'est pas de fustiger ici qui que ce soit, mais la décence la plus élémentaire commanderait, en cette période où les acquis sociaux du commun des mortels sont mis à mal, que l'exemple vienne d'en haut !

Tickets resto, le grand flou

La Cigogne a été alertée dernièrement sur l'absence totale de communication quant aux régularisations des chèques-restaurant. Les agents découvrent ces dernières lors de la livraison des précieux coupons et sur leur bulletin de paie. Quant à savoir ce qu'on leur retient, mystère et boule de gomme.

Et que dire des agents à temps partiel qui se voient ponctionner les quantités liées à un temps plein lors de leur congés-maladie ?

Certes, l'erreur est humaine et des loupés sont possibles mais le système déclaratif antérieur avait le double avantage de prévenir les agents de la régularisation prochaine et d'éviter les retenues à tort puisque le recensement était fait par le chef de service qui, en général, communiquait sur le sujet et/ou faisait « valider » les chiffres par les agents.

26 614 suppressions depuis 2002, 2023 suppressions pour 2013 décrétées par le nouveau gouvernement.

Les agents sont invités par le nouveau DG à trouver des recettes pour diminuer les charges des services.

Malheureusement, nécessité faisant loi, les agents ont déjà anticipé les desiderata du DG, laissant de côté pas mal de choses (même pas grave, ça ne se voit pas dans les indicateurs). Va falloir qu'il trouve autre chose pour sauver le soldat DégéfiP et justifier sa paye.

Pourtant la Cigogne est tombée sur un article du journal *Le Monde* du mois d'Août 2012 intitulé « La France éternelle des Impôts » dans lequel on apprend que la France a pu placer en juin 2012, des OAT (obligations assimilables du Trésor) à cinquante ans, c'est-à-dire remboursables dans un demi-siècle pour un montant de 1,6 milliards d'euros. « A un tel horizon de cinquante ans, ce n'est ni la politique de Sarkozy ni celle de Hollande qui donnent « confiance » en la France aux marchés financiers ; l'un comme l'autre ne seront plus au pouvoir depuis fort longtemps ».

L'article met en évidence l'importance des prélève-

ments obligatoires (traditionnellement élevés en France) d'un Etat, donc ses revenus, pour mettre en confiance les marchés.

Mais le corollaire pour garder cette confiance est une administration fiscale efficace.

Or, l'article constate que notre administration fiscale est fragilisée, car *''bien que le nombre d'inspecteurs des Impôts n'ait pas diminué, les effectifs des personnels d'accompagnement et supports ont fortement décliné sous l'effet du non remplacement des départs à la retraite. Or, la vérification fiscale est coûteuse en temps. Elle exige une très grande précision et le respect de règles de procédures très protectrices pour le contribuable. Ses règles rendent indispensables la présence d'agents pour adresser les courriers, saisir les comptes bancaires, etc. Il faut également des personnels dans les services de programmation qui sont chargés de déterminer les contrôles à effectuer et de choisir les « bonnes cibles » plutôt que le contribuable lambda''*.

Alors, faut-il encore supprimer des emplois à la DGFIP ?

http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/08/06/la-france-eternelle-des-impots_1742933_3232.html



Formations CHSCT

Rue Gama

La lecture des rapports de visite du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) fait ressortir un constat alarmant et récurrent : l'absence ou l'insuffisance de personnel formé aux gestes de premiers secours et/ou au maniement des extincteurs.

Et ce n'est pas faute au CHSCT qui publie chaque année son catalogue de formation.

Devons-nous attendre un incident grave pour obtenir une réaction, des inscriptions massives à ces formations ?

La Cigogne, pour illustrer l'importance de cette situation, citera le cas d'un collègue pris d'un malaise grave sur son lieu de travail courant novembre et qui a eu la chance que sa collègue Sauveteur Secouriste de Travail (SST), travaillant à temps partiel, soit présente ce jour-là.

Que serait-il advenu si son malaise avait eu lieu en l'absence du seul SST de ce site ?

La sécurité est l'affaire de tous. La France, en général, connaît un certain retard, pour ne pas dire un retard certain, dans ses formations citoyennes de premiers secours.

La Cigogne caresse l'espoir qu'avant le 31 janvier 2013 (délai de rigueur) le secrétariat du CHSCT soit inondé de demandes de formations SST et incendie. D'autres formations sont également proposées : la liste complète et le tableau de recensement des besoins sont déjà disponibles auprès de vos représentants au CHSCT Sylvie LANGENBACHER et Gilles STREICHER.

Le 30 octobre dernier, Bruno BÉZARD, notre nouveau Directeur Général normal a honoré notre département de sa visite normale et a convié les organisations syndicales représentatives à une rencontre normale qui a duré environ 1 heure 30, dans un créneau normal c'est à dire de 12h15 à 13h45.

Ce qu'il faut retenir c'est qu'en fait les Directeurs Généraux c'est comme les lessives, la nouvelle n'a jamais l'aspect de la précédente.

L'une était liquide avec une jolie couleur purpurine, celle d'aujourd'hui revient aux fondamentaux des poudres lavantes normales, blanches, nettes, voire bio.

Bref, on entre dans l'ère de la simplification et on retrouve la bonne poudre Bonux de notre enfance avec un bémol toutefois : il n'y a plus de cadeau dans le baril.

Ce qu'il faut retenir : c'est que quelque soit l'emballage et la texture, une lessive reste une lessive qui, à haute température (comme nous le mesurons actuellement), rétrécit tout et le "Bézard sans bouillir" ne déroge pas à la règle.

Et en plus, bien sûr, ça ne nous débarrasse pas des grosses tâches.

Jeudi vert

Ils sont 100 aux Etats-Unis et 348 en France dans une chambre, 435 aux Etats-Unis et 577 en France dans une autre.

Qui sont-ils ?

Date limite de réception des réponses sur la boîte mail de la section : 14 décembre 2012.

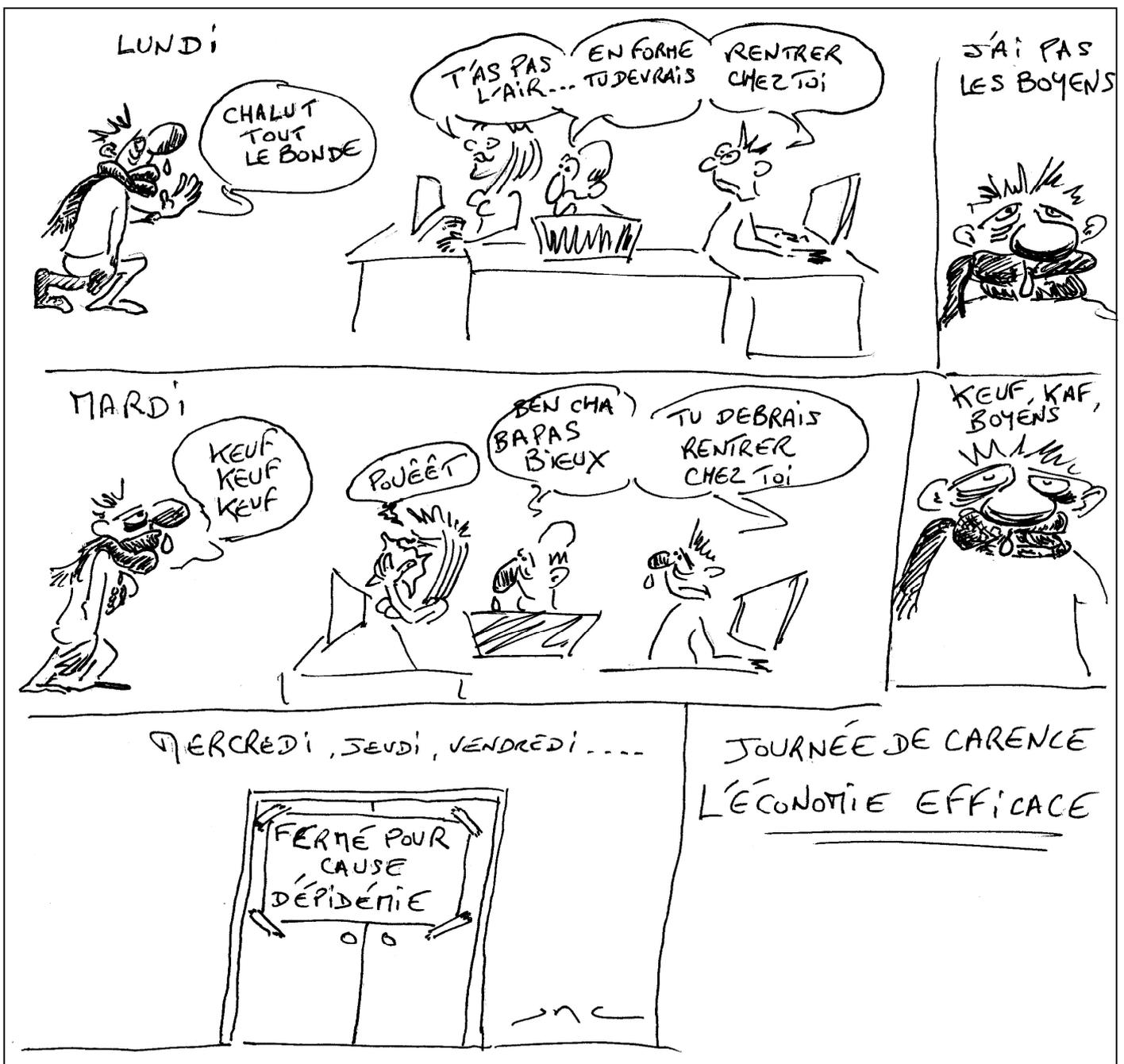
À propos de la journée de carence

La direction a publié ses chiffres à propos des effets de la journée de carence sur les congés de maladies.

Elle constate une baisse importante des arrêts de travail inférieurs à 3 jours.

La Cigogne prend note du cynisme de cette statistique et rappelle que cette mesure pénalise les personnels contraints à congés maladie sur prescription médicale (jusqu'à plus ample informé un agent ne s'auto-prescrit pas des congés maladies). Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades. De plus, les conditions de travail dégradées dans les services sont aussi sources de ces arrêts et des agents renoncent à utiliser leurs congés maladie en raison de cette ponction sur leur salaire.

En attendant que cette disposition mise en place par l'ancien gouvernement soit abrogée, la Cigogne aimerait bien connaître aussi le chiffre des arrêts de travail supérieurs à 3 jours, contrecoup de l'application de la journée de carence. L'absentéisme n'en a peut-être pas été amélioré...



Humeur.

SOMMAIRE

Tout est dans tout, le monde n'est plus qu'un immense marché, quand le marché chinois s'enrhume le paysan Causseard est alité et quand le paysan Causseard est alité tout le monde s'en fout.

Vraiment, on ne comprend pas bien comment fonctionnent les têtes de gens ? Tous nos contemporains semblent pourtant avoir intégré l'idée que le monde est globalisé, que tout est lié, que le sort des salariés de chez nous est de plus en plus interdépendant de celui des salariés à l'autre bout de la planète. Dès lors les bagarres sociales à un endroit donné ne peuvent qu'être bénéfiques pour tous...

Ainsi, après des années de pédagogie sur l'écosystème global de la planète, l'idée d'un « socio-système global » semble de plus en plus définitivement imprégner les consciences.

Et pourtant !

Dès qu'il s'agit de mobiliser, ce n'est plus la même histoire. Brusquement tout se renferme, les têtes rentrent dans les épaules, les échine se courbent et on ne s'occupe plus que de son petit nombril. Un peu comme si le monde autour de soi n'existait plus. Comme si la seule chose qui compte serait de préserver les quelques privilèges liés au seul fait qu'on est né dans un pays développé, et en faisant semblant de ne pas voir que les quelques privilèges rémanents fondent comme neige au soleil.

De manière plus ou moins consciente, les mêmes comptent sur les copains plus actifs que d'autres pour aller au charbon ; la grève par procuration en quelque sorte.

Allez, pour se donner bonne conscience, pour avoir l'impression d'avoir fait quelque chose d'éminemment altruiste en tout cas on se fend d'une signature militante sur l'une ou l'autre pétition du net.

Mais, une chose est certaine, je le sais, ça ne sera jamais sur Facebook que nous ferons la révolution.

Page 1 :

EDITO

Pfff, la grève, ça sert à rien ...

Page 2 :

Austérité bien ordonnée...

Tickets resto, le grand flou.

Page 3 :

Faut-il supprimer des emplois à la DGFIP.

Page 4 :

Formations CHSCT.

Rue Gama.

Jeudi vert.

Page 5

À propos de la journée de carence.

Page 6 :

Humeur.

Sommaire,

Joyeux Noël.

Voici que déjà, arrive le mois de décembre, le tant attendu douzième de l'année.

Celui des illuminations, des réjouissances et du repos, de la fête de la nativité.

Dès à présent pour finir, la Cigogne souhaite à ses fidèles lectrices et lecteurs,

Un Joyeux Noël et pour l'exercice 2013 à venir, plein de joie, santé et bonheur.

JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom : Prénom :

Grade : Echelon :

Adresse Administrative :

Adresse Personnelle :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant local ou à :

Jean Michel CHAIRON à la TP Drulingen
Michel BASTIAN au SIE de Haguenau